

Le Relais Petite Enfance La Passerelle

*est porté par la Mutuelle Petite Enfance des
Baronnies.*

C'est un lieu d'information, d'échanges, de rencontres et de professionnalisation.

Il s'adresse aux parents, aux assistantes maternelles et aux enfants des 67 communes de la CC-BDP.

Le Rpe constitue un service de proximité sur le territoire pour les familles qui recherchent une solution d'accueil.

Il favorise la mise en relation entre les parents et les assistantes maternelles ainsi que les gardes d'enfant à domicile.

Le Rpe *La Passerelle* propose aux assistantes maternelles d'être adhérentes. Elles utilisent alors le même contrat de travail (élaboré en commun par des assistantes maternelles et des parents). Elles pratiquent les mêmes tarifs négociés une fois par an.

Les parents adhérents à la Mutuelle Petite Enfance peuvent bénéficier du service de gestion des payes. Ils se voient ainsi déchargés de tous les documents administratifs liés à l'emploi d'une assistante maternelle.

Champ territorial couvert

- ✚ Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale

Accueil du public

A Nyons :

- ✚ Lundi de 13h à 17h
- ✚ Mardi de 9h à 12h et 13h à 17h
- ✚ Jeudi de 9h à 12h
- ✚ Vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h

A Buis :

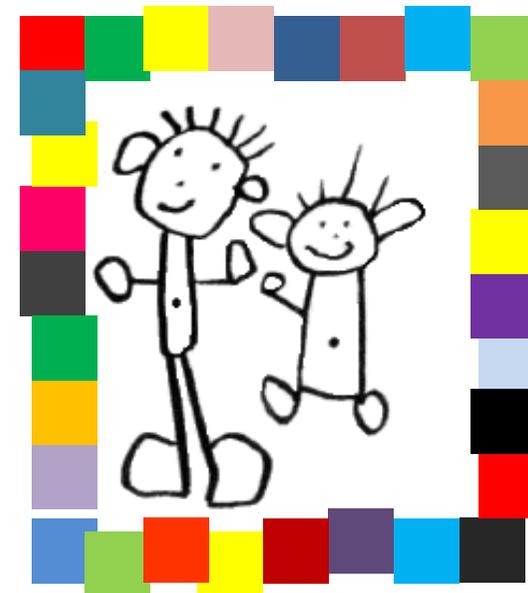
- ✚ Jeudi de 9h30 à 12h

Accueil téléphonique

- ✚ Tous les jours de 9h à 17h sauf le mercredi après-midi
au 04 75 26 03 20



Relais Petite Enfance La Passerelle



*Animé par Anne-Marie Valdenaire
et Danielle Gielly*

32, Rue Henri Debiez
26110 Nyons

Tél : 04 75 26 03 20
Port : 06 73 95 24 63

Courriel : mutuelle.petite.enfance@gmail.com

Le Relais Petite Enfance "La Passerelle" vous accueille :

Assistantes Maternelles

Pour vous accompagner dans l'exercice de votre **profession** :

- ✚ Informer les candidat-e-s potentiel-le-s au métier
- ✚ Vous renseigner sur vos droits, vos devoirs, les réglementations et les démarches administratives
- ✚ Echanger sur vos pratiques professionnelles
- ✚ Vous accueillir avec les enfants pendant des temps d'éveil et de socialisation
- ✚ Recueillir vos attentes et vos besoins pour avancer dans des projets communs
- ✚ Faciliter votre accès à la formation continue

Enfants accompagnés de leur assistante maternelle

Pour participer aux temps collectifs afin de :

- ✚ Jouer
- ✚ Rencontrer d'autres enfants
- ✚ Faire des activités variées

Rythmes des temps collectifs

A la Maison Couleur de Nyons

- ✚ Le mardi et le vendredi de 8h30 à 11h30

A la maison de l'Enfance de Buis-Les-Baronnies

- ✚ Le jeudi de 9h à 12h



Parents

Pour vous informer sur l'**ensemble de l'offre d'accueil** du territoire.

Pour vous accompagner dans votre rôle de **parent** et d'**employeur** :

- ✚ Vous mettre en contact avec des assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental de la Drôme
- ✚ Vous renseigner sur vos droits et devoirs
- ✚ Faciliter vos démarches administratives (contrat de travail, déclarations CAF, PAJE..., bulletins de salaire)

Le Relais propose à votre enfant, accompagné de son assistante maternelle, des temps d'activités collectives qui participeront à son éveil et lui permettront de rencontrer d'autres enfants.

